



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION DE RENOUVELLEMENT

COMMISSION SANTE, SECURITE & CONDITIONS DE TRAVAIL

POUR LES MEMBRES CSE

(ENTREPRISES DE 11 A 299 SALARIES)

La formation de renouvellement en Santé, Sécurité et Conditions de Travail permet aux membres élus du CSE d'actualiser leurs connaissances et de renforcer leurs compétences pour exercer efficacement leurs missions en matière de prévention des risques professionnels. Elle intègre les évolutions réglementaires récentes, les retours d'expérience des participants et les enjeux spécifiques aux entreprises de moins de 300 salariés. Lorsque l'entreprise dispose d'une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), les missions qui lui sont déléguées sont également abordées.

Public visé :

Membres titulaires et suppléants du Comité Social et Économique (CSE) renouvelant leur mandat au sein d'entreprises de 11 à 299 salariés.

Lorsque l'entreprise est dotée d'une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), les membres de cette commission sont également concernés.

Prérequis :

Avoir exercé un mandat de membre du CSE et avoir déjà suivi la formation obligatoire en Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

Durée :

21 heures soit 3 jours (à chaque renouvellement de mandat)

Conformément aux articles L.2315-18, R.2315-9 et R.2315-11 du Code du travail.

Nombre de participants :

De 1 à 12 apprenants

Intervenant :

Formateur agréé par le Préfet pour dispenser la formation des représentants du personnel en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail, disposant d'une solide expérience en prévention des risques professionnels.

GH FORMATION SARL

310 rue du Bois Mègle - 76890 BIVILLE-LA-BAIGNARDE - 06 59 37 59 35 - ghformation@outlook.fr

RCS de Dieppe - SIRET : 938 454 303 00018 - NAF/APE : 8559A - Enregistrée à l'INSEE le 09/12/2024 - TVA : FR01938464303

NDA : 28 760 760 076



Objectifs :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Actualiser leurs connaissances réglementaires relatives aux missions du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Analyser le fonctionnement du précédent mandat afin d'identifier les bonnes pratiques et les axes de progrès.
- Participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise.
- Identifier les dangers et évaluer les risques professionnels.
- Réaliser une inspection en matière de santé et sécurité.
- Participer à l'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du DUERP.
- Formuler des propositions d'amélioration des conditions de travail.
- Préparer efficacement les consultations et réunions du CSE.
- Développer une communication efficace avec les salariés et l'employeur.

Démarche Pédagogique :

La formation repose sur une approche pédagogique active, participative et concrète, favorisant l'implication des participants et les échanges d'expériences. Les apports réglementaires et méthodologiques alternent avec des études de cas, des analyses de situations de travail, des travaux en sous-groupes, des mises en situation et des exercices pratiques adaptés aux missions des élus du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail. Cette démarche permet aux participants d'actualiser leurs connaissances, de renforcer leurs compétences et de disposer d'outils opérationnels directement mobilisables dans l'exercice de leur mandat.

Modalités d'Evaluation :

Les acquis des participants sont évalués tout au long de la formation au moyen d'un positionnement initial, d'évaluations formatives réalisées lors des séquences pédagogiques, d'exercices pratiques, d'études de cas et de mises en situation. Les connaissances sont validées en fin de formation par un questionnaire à choix multiples (QCM). Une évaluation de la satisfaction des participants est également réalisée à l'issue de la formation.

Maintien des Connaissances :

Membres de la CSE ou CSSCT si existante : 21 heures par mandat (tous les 4 ans)

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap :

Contactez M. HURIER Greg, à l'adresse suivante ghformation@outlook.fr, en cas de besoin d'un accompagnement spécifique lié à l'accessibilité.

GH FORMATION SARL

310 rue du Bois Mègle - 76890 BIVILLE-LA-BAIGNARDE – 06 59 37 59 35 – ghformation@outlook.fr

RCS de Dieppe - SIRET : 938 454 303 00018 - NAF/APE : 8559A - Enregistrée à l'INSEE le 09/12/2024 - TVA : FR01938464303

NDA : 28 760 760 076



Le Programme :

Introduction :

- Tour de table : présentation des stagiaires, leurs rôles, leurs objectifs et leurs attentes
- Rappel des enjeux du CSE et de la CSSCT
- Autodiagnostic sur la santé au travail et le bien-être
- Présentation des stagiaires, de leurs motivations et de leurs compétences pour être force de propositions au sein de la commission

Les Attributions du CSE :

- Les attributions générales du CSE
- Cas particulier de la CSSCT
- Les attributions particulières dans le champ de la S&ST

L' Evolution du Contexte Réglementaire :

Application en sous-groupes:

- Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en S&ST
- La loi 2021-1018
- La partie 4 du code du travail

Retour sur les Pratiques du Mandat Précédent :

- Les difficultés rencontrées
- Les outils mis en œuvre durant le mandat écoulé
- Les axes d'amélioration

Rappel sur les Définitions & Notions en Prévention

- Définition Accident de Travail / Trajet, Maladie Professionnelle
- Notions de danger, dommage, risque...
- Mécanisme d'apparition du dommage
- Les conséquences d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle
- Les 9 Principes Généraux de la Prévention
- Les enjeux de la S&ST

Rappel sur la Prévention des Risques Psychosociaux

- Les enjeux et les conséquences des RPS
- Définition Stress, Santé, Violences, Harcèlements

Rappel sur les Rôles & Missions du CSE & de la CSSCT

Application en sous-groupes:

- Identifier le rôle, les missions du CSE et de la CSSCT
- Rôle et mission du CSE et de la CSSCT
- La posture du membre CSE et/ou de la CSSCT
- Les missions qui incombent au CSE et de la CSSCT
- Les modalités d'intervention du CSE et de la CSSCT

L'Evaluation des Risques Professionnels, & le Document Unique

- Le cadre réglementaire
- L'analyse des risques (Unité de travail, Méthodologie...)
- L'élaboration de mesures de prévention

Application en sous-groupes:

- Réaliser, à partir d'un grille d'audit, une évaluation des risques, puis la retranscrire dans le DUERP et proposer des mesures de prévention

Les Documents Soumis à l'Avis du CSE

- Le rapport annuel de prévention
- Le DUERP
- Le PAPRI Pact
- Le travail préparatoire à l'avis
- La présentation de l'avis du CSE

L'Inspection Périodique

- Les documents nécessaires
- Les outils utiles à l'inspection

L'Analyse d'un Accident de Service ou d'une Maladie Professionnelle

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- Les hiérarchisation des mesures de prévention

Application en sous-groupes:

- Analyser des accidents à l'aide de la méthode de l'arbre des causes
- Lister les enjeux d'une démarche de prévention à partir de l'analyse d'un accident du travail

La Communication sur la Prévention

- Les principes de communication
- Se faire connaître et reconnaître en tant que CSE/CSSCT
- La construction d'un message de prévention

Application en sous-groupes:

- Préparer & animer une réunion de la CSSCT
- Jeux de rôle sur la présentation d'une thématique S&ST en lien avec les besoins des participants

Visite & Inspection des Locaux (réelle ou à partir d'une vidéo)

- Identifier les informations liées aux paramètres de la situation de travail
- Repérer les risques présents
- Proposer des mesures de prévention en lien avec les principes généraux de la prévention
- Rédiger un compte-rendu d'inspection